



dès 6 ans

NOUVEAU A PLESSÉ
ÉCOLE FRANÇAISE DE KARTING (EFK)



dès 6 ans

Le kart

ça s'apprend à l'école



- Un encadrement assuré par des moniteurs diplômés d'État.
- A la découverte des bonnes pratiques de pilotage.
- Apprends le kart en toute sécurité.



INFOS ET RÉSERVATIONS
SUR NOTRE SITE

WWW.SOLOKART.COM



Ecole de pilotage, école de la vie... **Bientôt l'EFK** **à SOLOKART**

Qu'est ce que c'est l'EFK ?

Les Ecoles Française de Karting (EFK) ont pour but de :

- Développer la pratique du karting
- Enseigner les bases du pilotage par des moniteurs diplômés d'Etat
- Faciliter l'accessibilité à la pratique du karting de compétition
- Sensibiliser les jeunes conducteurs de demain au respect des règles sur circuit comme sur la route

Toute personne en mesure de participer à ces cours et ce dès l'âge de 6 ans. Les personnes en situation de handicap ont également la possibilité de prendre part aux cours avec du matériel adapté.

La FFSA s'est donnée pour mission de sensibiliser les pilotes de Karting au respect des valeurs et des règles qui s'imposent à tous en compétition comme dans la vie, sur circuit comme sur la route.

Les principes de ces enseignements sont basés sur des valeurs telles que :

- Le respect de soi et des autres : comportement sportif et civique
- Le respect de la signalisation : les drapeaux sur circuit ; les panneaux sur la route
- Le respect des officiels : les arbitres sportifs fédéraux sur circuit ; les autorités de police sur la route
- Le respect des règles : le code sportif sur circuit et le code de la route



Le Réseau

Le réseau EFK se compose de 38 structures réparties en France dont 2 en DOM/TOM.

Toutes les Ecoles Française de Karting répondent à un cahier des charges édicté par la FFSA :

- Les moniteurs sont diplômés d'Etat (BPJEPS Sport Automobile mention Karting)
- Les infrastructures comportent une salle de briefing, des sanitaires, des vestiaires, un accès aux personnes à mobilité réduite, etc.
- Les circuits sont homologués par la FFSA et respectent les normes de sécurité
- Le matériel utilisé ainsi que l'équipement répondent à des normes précises et garantissent votre sécurité pour la pratique du karting (combinaison, casque, tour de cou, gants, bottines, etc.)

Tous ces paramètres vous permettent de pratiquer le karting en toute sécurité.



Le Matériel

L'EFK mettra à disposition des pilotes des machines en rapport avec leur âge pour les 6 à 11 ans des mini-kart (160cc, 4,5cv), pour les 11 à 15ans RT10 (270cc, 9cv).

Pour les volants or, un matériel de compétition

Côté identification, vous pourrez aisément reconnaître une Ecole Française de Karting par le mobilier mis en place. Chaque structure est référencée sur ce site Internet.



FFSA
ÉCOLE
FRANÇAISE **KARTING**

L'Encadrement

Tous les moniteurs encadrant les activités EFK sont diplômés d'Etat et titulaires d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité.

Le BPJEPS est le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère des Sports. Il permet d'enseigner et atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines d'activités physiques et sportives.

L'ensemble de ces professionnels suivent une formation dispensée par la FFSA pour bien appréhender la philosophie des Ecoles Françaises de Karting et acquérir de nouvelles connaissances.



Le Contenu Pédagogique

1. La sécurité et la réglementation sur circuit

Connaissance de l'équipement du pilote, du respect des consignes de sécurité, du rôle des officiels et des drapeaux, reconnaissance du circuit, apprentissage à dégager son kart, connaissance d'une procédure de départ, etc.

2. La sécurité et la réglementation sur la route

Formation théorique à la sécurité routière, formation pratique (freinage, perte d'adhérence, dépassements, etc.), apprentissage des gestes de protection (casque, ceinture, entretien, etc.).

3. Le pilotage

Manipulation du kart pied à terre, installation et démarrage du kart, freinage, suivi d'un autre kart, réaction et maîtrise devant un obstacle, départ en grille, dépassement, parcours d'adresse, etc.

4. L'atelier mécanique

Vérification de la pression des pneumatiques, vérification des différents niveaux, réglages du kart, etc.

Les niveaux d'évaluation



Afin d'évaluer la progression et le niveau de chaque pilote, le moniteur dispose d'une grille d'évaluation permettant de décerner quatre niveaux de pilotage. Le prérequis de chaque diplôme est d'avoir le niveau inférieur (exemple : pour obtenir le volant d'Argent, le diplôme de bronze doit être acquis).

Chaque niveau correspond à une pratique ainsi qu'à une évolution vers un niveau de pilotage autonome et proche de la compétition. L'évaluation comprend des quiz sur des thèmes précis, des exercices pratiques et des tours chronométrés (sauf pour le premier volant).

Le pilote se verra remettre le Carnet du pilote afin de suivre son évolution et réviser les cours dispensés dans l'Ecole Française de Karting.

L'EFK peut mettre à votre disposition son matériel de compétition ou vous orienter vers le professionnel qui pourra vous accueillir. Le moniteur BPJEPS est en mesure de vous accompagner dans les premiers pas vers la compétition.

Des dates seront exclusivement réservées pour les passages de Volant, le coût de chaque volant est de 50€.